

Délégation aux Jeux Olympiques et Paralympiques

## RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 10 mars 2023

### OBJET : POINT D'ACTUALITÉ DU PROJET DE PARIS 2024 EN SEINE-SAINT-DENIS.

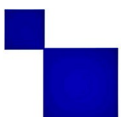
Mesdames, messieurs,

Ce rapport vise à apporter des éléments d'information et d'actualité sur la livraison des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 en Seine-Saint-Denis, tant du point de vue de l'évènement que de l'accompagnement engagé par le Département dans le cadre de son plan de mobilisation, dans le but de maximiser l'héritage et de permettre une participation la plus directe possible des habitant·e·s.

#### **I. Livraison des infrastructures nécessaires à l'organisation des JOP en Seine-Saint-Denis**

Le Département a considéré que le projet olympique et paralympique et notamment ses deux principaux pôles urbains (Village des athlètes et Village des médias) étaient **une opportunité d'accélérer et de préfigurer les transformations de la Seine-Saint-Denis**, notamment dans le contexte d'arrivée des grands projets urbains et des gares du Grand Paris Express (lignes 14, 15, 16 et 17 pour le village des athlètes, lignes 16 et 17 et la T11 pour le village des médias). La qualité des ouvrages et des aménagements doit permettre de **préfigurer la ville de demain et son intégration des différents enjeux (bifurcation écologique, mixité sociale et des usages, etc.)**.

A) Le Village des athlètes et le Centre aquatique olympique (CAO) à Saint-Denis, Saint-Ouen sur Seine et l'Île-Saint-Denis



Pour rappel, le village des athlètes qui hébergera 12 000 athlètes pendant les JOP deviendra un véritable quartier de vie, avec tous les équipements publics nécessaires : groupes scolaires, crèches et plus de 2500 logements (familiaux, étudiant.e.s, sociaux et adaptés). Un haut niveau d'exigence en matière de transition écologique, d'accessibilité universelle et d'intégration des usages de demain, en particulier dans les espaces publics-sport, loisirs, mobilités douces- est porté.

La société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO) aménageur a engagé fin 2022 les travaux d'espaces publics (livraison décembre 2023) tandis que les travaux des promoteurs se poursuivent : sur le secteur A et B, D et E **une grande partie de la réalisation des bâtiments s'achève** (1715 logements familiaux et 621 logements spécifiques). A l'Île-Saint-Denis, la réalisation des immeubles d'habitation et de services aux habitant.e-s (320 logements familiaux) et espaces publics se poursuit également.

À côté de SOLIDEO aménageur et des promoteurs de **nombreux maîtres d'ouvrage privés et publics interviennent** : le réseau de transport d'électricité (RTE) poursuit actuellement les travaux d'enfouissement des lignes à haute tension, le creusement de la galerie étant achevé et la dépose des pylônes se poursuivant jusqu'en septembre 2023. Les travaux du mur anti-bruit ont démarré en novembre et doivent s'achever en mars 2024. Tout comme se poursuit le projet de base avancée de la PP (livraison mars 2024), une intervention sur le lycée Marcel Cachin, la réalisation d'un groupe scolaire à Saint-Ouen sur Seine et à Saint-Denis, et le gymnase Pablo Neruda (réhabilitation et agrandissement). Il faut noter également qu'à proximité SOLIDEO intervient sur la Nef et la piste d'athlétisme du complexe sportif de l'Île-des-Vannes et que l'État réalise l'échangeur Pleyel.

**À proximité immédiate du Stade de France**, la MGP conduit la réalisation du Centre aquatique olympique dans le cadre de la ZAC Saulier (qui prévoit la réalisation de logements post JOP entre le CAO et le boulevard Anatole France). **Les travaux du CAO se poursuivent en janvier 2023 avec un stade avancé de construction de la charpente** (livraison décembre 24). La Métropole du grand Paris (MGP) est également maître d'ouvrage du **franchissement de l'A1 vers le Stade de France** (livraison octobre 24). Le Département cofinance ces deux ouvrages à hauteur de 6M€ dans le cadre de la maquette Solideo.

#### B) Cluster des médias à Dugny, le Bourget et La Courneuve

**Le cluster des médias va initier un nouveau pôle de développement urbain et écologique en Seine-Saint-Denis** : projet initié par un concours international d'architecture lancé en 2015 pour rendre plus accessible le parc Georges Valbon aux habitant.e-s, faciliter les liaisons urbaines entre Dugny, le Bourget et les gares de transports existantes et à venir, la ZAC cluster des médias est un projet urbain très ambitieux tant en matière de logements (1300), de durabilité (13 hectares d'extension du parc Georges Valbon sur le Terrain des Essences à La Courneuve), ou d'équipements publics et sportifs (reconstruction du Parc des sports du Bourget).

**Sur le secteur de Dugny** : Le programme de logements est réalisé en deux phases (700 logements pour 2024 puis 600 post 2024). SOLIDEO notifie en janvier 2023 le marché de réalisation des espaces publics, tandis que les promoteurs poursuivent la réalisation des immeubles de logements, commerces et services sur le secteur du plateau (réception prévue en décembre 2023) et sur le secteur Aire des Vents. Sont également réalisés sur ce secteur une école et un gymnase réalisé en phase 1 de la ZAC.

**Sur le secteur du Bourget** (parc des sports et écoles) : la commune a réceptionné les nouvelles écoles, SOLIDEO finalise pour sa part le lancement des espaces publics et les travaux de construction du nouveau gymnase. La réception des espaces et équipements

publics est prévue en mars 2024. SOLIDEO a également lancé en octobre dernier les travaux du franchissement de l'A1 et qui doivent s'achever en juin 2024. Ce franchissement est financé à hauteur de 4M€ par le Département dans le cadre de la maquette Solideo et permettra à terme de mieux relier les villes du Bourget et de Dugny, et d'améliorer l'accessibilité aux différentes gares de transport en commun.

### C) Point d'avancement des ouvrages olympiques et paralympiques sous maîtrise d'ouvrage du Département:

#### Au sein et aux abords de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du cluster des médias :

**Requalification RD932, RD30 et RD50** : les travaux de requalification de la RD30 se sont achevés en septembre 2022, ceux de la RD50 démarrent en mars 2023 pour une réception prévue à la fin de l'année. Les travaux de la RD932 ont débuté en mai 2022 et doivent s'achever à la fin de l'année 2023. Ces travaux permettront d'offrir une continuité cyclable et de favoriser les différents usages de l'espace public départemental en cœur de ville : mobilités, cheminements intra communal, accès aux services et commerces etc. Cette opération est inscrite à hauteur de 17,7M d'euros (HT en euros projetés 2024) dans la maquette SOLIDEO.

**Dépollution et renaturation du Terrain des Essences** : initialement prévu pour accueillir les épreuves de tir, le terrain des Essences n'aura pas d'usage particulier pendant les JOP mais constitue un héritage tangible des Jeux puisqu'il sera transformé en un parc de 13 hectares, ouvert au grand public à l'été 2025. L'année 2022 a été marquée par la fin des travaux de dépollution, menés dans l'enveloppe financière prévue. Le Département a finalisé le projet de renaturation et lance en ce moment le marché de maîtrise d'œuvre, pour une livraison partielle à l'été 2024. Cette opération reçoit 14,9M d'euros (HT en euros projetés 2024) de financement SOLIDEO.

**Construction de la piscine de Marville, utilisée comme équipement d'entraînement pour le water-polo pendant les JOP** : le projet est actuellement dans une phase de fin des travaux de gros œuvre et de pose de la charpente. La fin des travaux de clos et couvert est prévue en mai 2023 pour une réception de l'ouvrage en février 2024. Cette opération reçoit 37,8 M d'euros HT (euros projetés 2024) de financement Solideo.

**Terrains de rugby de la plaine des sports de Marville** : début du projet de reprise/création de quatre terrains de rugby qui seront utilisés pour les phases d'entraînement du rugby à 7, et qui resteront en héritage après les JOP. Le marché de maîtrise d'œuvre notifié, l'AVP est finalisé, et le marché de travaux sera lancé avant la fin du mois de janvier pour un démarrage des travaux prévu en avril 2023 et une réception de l'ouvrage en octobre 2023. Cette opération reçoit 2M d'euros HT (euros projetés 2024) de financement SOLIDEO.

**Création de cheminements piétons sur la RD901 (Département) entre le Carrefour des Six Routes et le Parc de Marville** : le démarrage des travaux est intervenu en avril 2022 et la réception de l'ouvrage est prévu en mai 2023. Ce cheminement offrira des cheminements piétons apaisés et de qualité, notamment vers le parc des sports de Marville et sa nouvelle piscine, ainsi que vers le parc Georges Valbon. Cette opération reçoit 6,7M d'euros HT (euros projetés 2024) de financement SOLIDEO.

#### Au sein de la ZAC du Village des athlètes :

**Construction du Franchissement Île Saint Denis et réaménagement de la RD1 bis et des berges du grand bras** : la pose du tablier a été réalisée à la fin du mois d'octobre

2022, son dévêrinage se poursuit avant sa pose sur ses appuis définitifs tout comme les travaux d'aménagement sur le tablier lui-même et les berges. Le franchissement sera définitivement livré à l'été 2023, soit un an avant l'ouverture des JOP. Cette opération reçoit 36,1M d'euros HT (euros projetés 2024) de financement de la part de SOLIDEO.

**Construction du PRISME** : la phase de travaux a débuté en juin 2022 et se poursuit en 2023, pour une livraison en avril 2024. En parallèle du chantier bâtementaire, un assistant à maîtrise d'usage a été mandaté pour aider le Département à définir précisément le projet d'établissement et le modèle de gestion. L'année 2023 verra la concrétisation du modèle de fonctionnement de Prisme. Cette opération reçoit 4,3M d'euros HT (euros projetés 2024) de financement SOLIDEO.

## II. Dispositifs d'héritage en lien avec les politiques publiques départementales

**Conformément au plan de mobilisation délibéré en septembre 2021, le Département a engagé un certain nombre d'actions ou projets destinés à maximiser l'impact positif des jeux pour les habitants et le territoire.**

### A) Accompagnement des retombées économiques et emploi des Jeux :

Depuis la candidature, les collectivités de Seine-Saint-Denis au premier titre desquelles le Département et les EPT, ont souhaité fixer des **objectifs ambitieux en matière d'emploi et de retombées économiques et initier une mobilisation et une préparation des acteurs du territoire**. Ambitions reprises partiellement dans la charte sociale de Paris 2024 et traduites dans la *Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial de la SOLIDEO*, garantissant 10 % des heures travaillées à l'insertion et 25% des marchés aux TPE/PME, et structures de l'ESS. Pour atteindre ces ambitions, deux démarches ont été mises en place :

**- En matière de retombées économiques locales, la Fabrique des Jeux/ ateliers retombées économiques joue un rôle structurant pour faciliter l'accès des acteurs économiques aux marchés des Jeux.** Elle permet, en fédérant différents acteurs (ESS2024, la chambre de commerce et d'industrie (CCI), la chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), Insert Eco93 et le Département) d'informer et d'accompagner les acteurs économiques locaux, et en particulier les entreprises de l'ESS et les TPE-PME, à répondre aux marchés des JOP. Les ateliers « retombées économiques » servent ainsi à partager les informations sur les marchés JOP, à se former sur la réponse aux marchés publics, à créer des échanges voire des groupements entre acteurs économiques.

A titre d'illustration, la Fabrique a débuté l'année 2023 avec un évènement à la CCI, le **19 janvier**, en présence de partenaires commerciaux des JOP (Sodexo, Orange, Enedis, Randstadt...) et a rassemblé 200 entreprises de Seine-Saint-Denis qui pourraient intervenir en sous-traitance.

### Bilan à date :

Marchés Solideo/ secteur de la construction : 185 très petites entreprises (TPE)-petites et moyennes entreprises (PME)-ESS (dont 16 de l'économie sociale et solidaire) de Seine-Saint-Denis ont obtenu un marché.

Marchés de Paris 2024/ secteur des services aux Jeux : 130 fournisseurs de la Seine-Saint-Denis (GE / ETI (entreprise de taille intermédiaire) / TPE-PME / ESS) ont eu accès à des marchés du Comité d'organisation des jeux olympiques (COJO) pour un montant de commandes de 20 M€.

- **En matière d'emploi**, le Département a engagé en lien étroit avec l'État, une coordination départementale pour répondre de manière proactive aux besoins de recrutement des Jeux, en mobilisant tous les acteurs de l'emploi du territoire. L'enjeu principal est le sourcing efficient des publics et leur formation, dans le cadre de parcours d'insertion durable. Cette coordination intitulée « EMPLOI JOP 93 » animée par le Département et l'État, le Pôle emploi et les EPT vise à anticiper les offres d'emplois des Jeux et les adresser aux publics éloignés de l'emploi. Une organisation harmonisée a été mise en place autour d'un référent unique pour les entreprises sur chaque chantier, constitué d'un binôme facilitateur/pôle emploi qui récolte les offres d'emplois et les diffuse aux partenaires emplois de tout le territoire. 200 recrutements ont eu lieu grâce à cette coordination départementale, qui s'est essentiellement déployée dans la filière BTP et doit se poursuivre dans les filières des services aux jeux.

## B) Soutien aux actions sportives

En matière de politique sportive, l'héritage attendu des jeux est important et va au-delà du renforcement de la pratique sportive encadrée en club. Le sport présente de multiples vertus -éducatives, sociales, - qui sont encouragées au travers de différents dispositifs financés par Paris 2024 et portés par le Département .

Le projet « **24 sites pour 2024** », initié en 2019, vise à déployer de manière récurrente dans l'espace public, en lien étroit avec les communes, des activités sportives assurées par le mouvement sportif. Ce projet s'adresse en priorité aux publics éloignés de la pratique physique et sportive en établissant un lien direct avec l'offre du mouvement sportif départemental. Il est financé à 50 % par le fond de dotation de Paris 2024.

Bilan 2021/2022 : Le projet, sous le pilotage opérationnel du CDOS, connaît une évolution positive : 45 évènements en 2021 et 55 évènements en 2022, de 60 à 80 associations impliquées, et de 3000 à 6000 participants.

**L'appel à projet Impact 2024**, appel à projet national financé par l'Agence Nationale pour le sport (ANS) et par Paris 2024, vise à encourager tous les projets d'innovation sociale par le sport (santé, bien-être, égalité femmes hommes, éducation ...). Le Département participe à cet appel à projet via une surdotation qui permet de financer davantage de projets en Seine-Saint-Denis. En 2022, 43 projets ont été soutenus dans le territoire et en 2023 la surdotation devrait passer de 200 à 300 000 euros pour soutenir davantage de projets en Seine-Saint-Denis.

**En matière de savoir nager, qui est un des héritages majeurs attendu des JOP, l'action conjuguée de Paris 2024 et des collectivités a permis d'enclencher des actions autour de l'apprentissage de la nage.** En 2021, ce sont quatre bassins qui ont été déployés. En 2022, trois bassins mobiles ont été déployés en Seine-Saint-Denis et des actions d'apprentissage ont été soutenues dans 17 piscines, soit environ 1500 enfants touchés. La politique du savoir nager implique aussi une mobilisation pour rattraper le retard de la Seine-Saint-Denis en équipements aquatiques. Un plan piscine départemental a été adopté en assemblée départementale le 30 septembre 2022 . Il intègre une ligne budgétaire « héritage aquatique » de 15M€ disponible dans la maquette SOLIDEO. Nous avons réussi à sanctuariser cette enveloppe pour la Seine-Saint-Denis puisque le CA du 16 décembre 2022 de la SOLIDEO a permis de délibérer sur l'affectation de ces 15M€ pour financer notamment l'implantation des bassins utilisés pendant les JOP (Sevran, Bagnolet, Pierrefitte).

Enfin, le Département a lancé fin 2022 **un nouvel appel à projet « inser'sport »** à hauteur de 300 000 euros. Ce nouveau dispositif invite les acteurs de l'insertion (Mission locale, association) à se saisir du sport et des JOP comme outil d'insertion ou de remobilisation

vers l'emploi, avec 20 projets retenus.

### C/ Actions dans les collèges

Lors du renouvellement du Projet Éducatif Départemental, voté en novembre 2021, les JOP sont devenus un axe central de l'intervention départementale dans les collèges.

Le Département a développé plusieurs dispositifs, en particulier le **Pass Sport 5e**, mais aussi autour de l'urbanisme des Jeux et l'invention de la ville durable de demain (**projet Urbanités Numériques en Jeux** avec l'Institut de Recherche et d'Innovation du centre Pompidou, auquel participent 10 collèges, pour un budget de 35 000 euros), de la santé (en particulier le sport-santé) et de l'inclusion, en lien avec le développement des pratiques sportives et la stratégie paralympique du Département. Les collèges portant des projets olympiques sont également soutenus financièrement par le Département dans le cadre de l'appel à projet pédagogique.

Enfin, l'appel à projet « **130 collèges et 130 pays** », lancé en février 2022, poursuit son déploiement : 34 collèges s'y sont inscrits en 2022, et l'objectif est de passer à 50 collèges en 2023, grâce à une enveloppe globale annuelle de 150 000 euros. En parallèle, un travail est en cours sur le dépôt d'une accréditation Erasmus+ afin d'accompagner les collèges souhaitant réaliser une mobilité scolaire en Europe d'ici 2024. Un objectif d'au moins 25 collèges bénéficiant d'une mobilité ou d'un échange à l'étranger d'ici les Jeux de Paris 2024 a été fixé.

## **III. Livraison de l'évènement**

### A/ Stratégie d'achat de billetterie du Département pour les JOP de Paris 2024

En tant que collectivité hôte, le Département a accès à l'achat de billets pour les Jeux de Paris 2024 via le programme « Territoires » et le programme « Stakeholder » mis en place par Paris 2024. Le Département a choisi de saisir cette opportunité pour élaborer une stratégie d'acquisition qui serve à la fois l'objectif d'une **participation directe des habitants** aux JOP, mais également des objectifs de politiques publiques en direction de publics cibles, en lien avec les projets d'héritage.

Le Département a choisi de bâtir sa stratégie d'achats sur les grands principes suivants :

- **Prioriser les compétitions et sites se situant en Seine-Saint-Denis**, tout en permettant également à des publics de bénéficier d'une mobilité vers des sites majeurs/attractifs se situant à Paris.
- Faire l'acquisition d'un **volume important de billets pour les Jeux paralympiques** en lien avec sa stratégie d'héritage paralympique et la cible prioritaire du public collégien.
- Étendre **la distribution de billets en termes de politiques publiques et de publics cibles**, en ne réservant pas la distribution au mouvement sportif, considérant que l'évènement concerne une large diversité de publics ou d'acteurs impliqués dans la préparation des Jeux.
- **Privilégier une logique de groupe quand c'est possible**. Des groupes de bénéficiaires, inscrits dans un dispositif de politique publique ou un projet d'héritage, se verront proposer des billets par leur structure d'accompagnement (clubs, missions locales, collèges, établissements ou service social ou médico social (ESMS...). L'accès à la billetterie vient alors servir, valoriser ou encourager des

parcours ou projets, individuels et collectifs.

Le Département prévoit à titre prévisionnel l'acquisition d'environ 40 000 **billets pour les JOP** pour un **montant prévisionnel maximal de 1M d'euros**. Les volumes et montants finaux seront connus au cours de l'année 2023 après l'ouverture du programme de billetterie pour les paralympiques en juin 2023.

A ce stade, le Département a formulé une demande d'acquisition de billetterie pour les OLY **de 16 000 billets**, demande qui va être examinée et ajustée en fonction des places disponibles. La très grande majorité de ces billets (plus de 12 000) correspondent à des billets dits de catégorie 4, c'est-à-dire d'un montant se situant autour de 24 euros. Le coût global de l'acquisition de billetterie sur les OLY se porterait alors à **500 000 euros**.

**L'ensemble des principes de distribution de la billetterie, par typologie de public et sessions sportives, fera l'objet d'une future délibération.**

## B/ Célébration

En tant que partie prenante et collectivité hôte des Jeux de Paris 2024, le Département est pleinement impliqué dans les projets de célébration durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

À ce titre, le Département travaille sur deux projets phares pour la célébration sur le territoire :

- Un live site central au parc Georges Valbon, site de destination, qui incarne l'engagement du Département dans les JOP
- Des sites de proximité, sur le modèle des « clubs 2024 » dans les villes du Département

### *1. Le Live Site au Parc Georges-Valbon*

Outre le fait que l'installation **d'un « live site » en Seine-Saint-Denis** figurait dans le dossier de candidature de Paris 2024 à l'accueil des JOP, la mise en place d'une telle fan zone sur le territoire répond à plusieurs objectifs :

- Symbolique/enjeu d'image : la Seine-Saint-Denis en tant que « collectivité hôte » et par la place prise dans le dossier olympique, doit proposer un des lieux « officiels » des festivités autour des JOP qui permette d'incarner dans un lieu physique son engagement dans le projet olympique.
- Célébration pour la population : le Live Site doit également être un outil de célébration (voire d'acceptabilité) pour la population locale autour de l'accueil des jeux et des valeurs véhiculées par cet événement : regarder les épreuves, rencontrer des athlètes, pratiquer des activités sportives, faire la fête.
- Engagement des acteurs : le Live Site doit être aussi un outil d'engagement impliquant l'ensemble des acteurs de la vie locale (associations, entreprises, commerçants, mouvement sportif, maisons de quartiers, jeunes ASE, établissements scolaires, etc.).
- Héritage : le live site doit également être pensé comme un outil de mise en visibilité du parc Georges Valbon à l'échelle régionale, voire nationale, via un concept événementiel très ancré dans les préoccupations d'impact environnemental et de résilience et qui lui donne encore plus de valeur et d'attractivité.

La journée olympique du 26 juin dernier a démontré l'appétit des séquano-dionysiens pour la découverte d'activités sportives, et le « sens de la fête » qui peut émerger autour d'une scène au cœur d'un tel évènement.

**Le concept d'un live site au parc Georges Valbon sera construit autour d'une programmation attractive et engagée, qui en fasse un site de « destination » (versus site de proximité), et qui invite à vivre une expérience active des JOP :**

- **Une offre importante d'activités sportives et ludiques**, dans leur grande diversité, permettant à la fois de découvrir des sports olympiques et de vivre des expériences actives de toute sortes
- **Une dimension olympique affirmée** : Un écran géant pour la diffusion des cérémonies et des sessions olympiques, des démonstrations sportives par des athlètes, des temps de célébration des médailles avec ces mêmes athlètes, élément attractif de la programmation.
- **Une scène artistique à l'image de l'identité culturelle du territoire** permettant d'installer une programmation d'artistes du territoire, sur une scène qui constitue un point central d'attraction, à des heures dédiées.
- **Une programmation engagée sur l'éco-responsabilité**: 0 plastique, tri des déchets, toilettes sèches, brigade verte, mix énergétique... mais aussi une offre de découverte et de mise en valeur de la nature et du parc, comme un élément de distinction fort par rapport à des live sites plus urbains.

#### *- Clubs 2024 et sites de proximité*

Paris 2024 propose la mise en place des « **Clubs 2024** » afin d'accompagner la promesse de jeux ouverts à tous. Les collectivités auront la possibilité d'organiser leur « club » à partir d'un cahier des charges fourni par Paris 2024 et autour de trois piliers : un lieu pour faire du sport, un lieu chaleureux, et un lieu pour faire la fête.

Pour le Département, l'enjeu est d'encourager financièrement les villes à organiser des lieux de célébration de proximité en prenant appui sur les « Clubs 2024 » qui se traduiront essentiellement par un cahier des charges et l'utilisation d'une marque.

Le Département souhaite donc, dans un objectif de rééquilibrage territorial, soutenir financièrement les projets de « clubs 2024 » des villes non hôtes. Il proposera aux villes, via un appel à projet, un accompagnement financier. L'objectif est d'encourager les villes à colorer d'olympisme leurs activités estivales et d'accompagner financièrement une programmation augmentée (simple location d'écran ou enrichissement de la programmation habituelle).

La DéJOP organisera fin mars un atelier de la Fabrique avec les villes permettant de leur présenter cet appel à projet et de les accompagner. Un rapport CP vous sera soumis prochainement pour encadrer ce dispositif de soutien aux villes.

#### C) Toutes et Tous Volontaires

« Toutes et tous volontaires » est le programme de mobilisation des habitants de Seine-Saint-Denis, via la plateforme numérique Diagoriente, pour faire partie du programme Volontaires de Paris 2024. Ce programme a permis, durant les 8 mois de campagne de recrutement, de rencontrer et mobiliser les 40 villes du Département, par le biais des services des sports, vie associative ou jeunesse. C'est au total **1700 volontaires qui ont été recensés et inscrits**, avec différents profils : jeunes entre 16 et 30 ans, étudiants en



Seine-Saint-Denis, personnes âgées inscrites sur Ikaria, bénévoles issus du mouvement sportif ou personnes en situation de handicap. Les volontaires bénéficient de formations, afin de se préparer et maximiser leurs chances d'être recrutés par Paris 2024 (formation premiers secours, formation Ambassadeurs du territoire..). En parallèle, ces volontaires s'initient déjà sur le terrain via des missions de bénévolat pour les gros événements sportifs du département tels que la journée olympique, la course du grand paris, le forum des sports...

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et paralympiques 2024.

Le président du Conseil départemental,

**Stéphane Troussel**

## Délibération n° du 10 mars 2023

### POINT D'ACTUALITÉ DU PROJET DE PARIS 2024 EN SEINE-SAINT-DENIS.

**Le conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

**après en avoir délibéré,**

- PREND ACTE de la présentation du rapport sur le projet de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis.

Pour le président du Conseil départemental,  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*

